Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260330-2026_03_30_04-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 30 mars 2026

Date convocation : 23 mars 2026	Le trente mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15	**Etaient présents :** Guy CONNAN, Marie Christine BINOT, Yannick CARMIGNAC, Katia RABE, Philippe DURANTI, Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Anne LAZAREVITCH, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Mauro Giuseppe LECCACORVI, Viviane LE GOFF, Anthony ROBINARD et Sébastien LE MINOUX. **Absent :** **Excusés :** Brigitte LE BAIL, qui donne procuration à Sébastien LE MINOUX **Secrétaire de séance** : Yannick CARMIGNAC

2026_03_30_04 OBJET : **DESIGNATION DES DELEGUES SDE 22**

La Commune de Ploëzal est membre du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor. A ce titre le Conseil Municipal doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au collège de Guingamp. L'ensemble des délégués des 6 collèges du département devra, par la suite, procéder à l'élection des 36 membres formant le Comité Syndical du SDE 22.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**

DESIGNE :

- Délégué titulaire : Yannick CARMIGNAC
- Délégué suppléant : Philippe DURANTI

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Yannick CARMIGNAC

